

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Pais-Travail-Patrie

MINISTERE DU COMMERCE

SECRÉTARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOU'S-DIRECTION DU BUDGET, DU MATÉRIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF TRADE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION

N°_____/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 OCT 2026
portant publication des résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
en procédure d'urgence N°0003-26/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2026 DU 02
SEPTEMBRE 2026 relatif a la mise a jour des modules du Camis

LE MINISTRE DU COMMERCE,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques
Vu La loi N° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Pairies Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;
Vu la Décision N°000116/CAB/MINMAP/ du 15 mars 2024 portant désignation de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Départements ministériels ;
Vu la Décision N°0148/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 13 mai 2024 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Ministère du Commerce ;
Vu La Circulaire N° 0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026;
Vu La Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution, et de réalisation des garanties dans les Marchés Publics.
Vu La Circulaire N°000002 du 19 février 2026 rappelant certaines dispositions relatives à la dématérialisation des marchés publics;
vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°0003-26/AONO- PU/MINCOMMERCE/CIPM/ 2026 DU 02 SEPTEMBRE 2026	MISE A JOUR DES MODULES DU CAMIS	MADIA SARL	9 600 000 FCFA	90 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 09 OCT 2026

LE MINISTRE DU COMMERCE

Ampliations :

- MINMAP
- ARMPI
- CIPM
- Intéressé
- Archives/Chrono